

E-mails : illusoire discrétion

Autor(en): **Giussani, Bruno**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 40

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-971379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

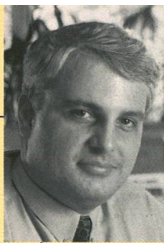
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bruno Giussani (bruno@giussani.com) est spécialiste des nouveaux médias et chroniqueur Internet du «New York Times».



E-mails:

illusoire discrétion

Les utilisateurs d'ordinateurs qui ont pris le temps de lire le rapport du procureur américain Kenneth Starr (www.fednet.net/starr/1cover.htm), publié en septembre 1998, y ont découvert quelques annotations bien plus troublantes que les descriptions des rencontres «inappropriées» entre Bill Clinton et Monica Lewinsky. Le document comporte en effet 43 références à des messages électroniques «récupérés sur l'ordinateur de bureau» ou «effacés de l'ordinateur domestique» de Lewinsky.

La plupart des quelque 3000 documents présentés par les parties lors du procès intenté par le département américain de la Justice contre Microsoft pour pratiques monopolistiques sont également des e-mails (www.usdoj.gov/atr/cases/ms_index.htm), dont plusieurs mémos internes écrits par Bill Gates à ses employés et qui contredisent sa déposition filmée.

Ce n'est pas la première fois que le courrier électronique est utilisé comme pièce à conviction lors d'un procès: l'affaire Iran-Contra dans les années 80 fut en partie instruite grâce à des messages trouvés dans l'ordinateur du colonel Oliver North. Avec plusieurs milliards de e-mails circulant désormais chaque semaine sur Internet et sur les réseaux privés toutefois, les cas Lewinsky et Microsoft ont provoqué un électrochoc dans les entreprises et les administrations.

Le courrier électronique s'apparente davantage à une conversation qu'à une lettre. Par une sournoise alchimie qui tient à l'immatérialité du e-mail et à son apparente discrétion, beaucoup d'utilisateurs tendent à y utiliser un ton décontracté et à s'y exprimer avec une franchise qu'ils n'emploieraient jamais dans une lettre.

La plupart des gens toutefois ne savent pas qu'en raison de la structure des systèmes d'exploitation des ordinateurs (y compris Windows et Mac), les fichiers électroniques peuvent être récupérés même longtemps après avoir été «effacés».

Le stockage des fichiers dans un ordinateur se fait en quelque sorte comme dans une bibliothèque, où les livres alignés sur les étagères ne peuvent être retrouvés rapidement que grâce à un catalogue. Effacer un fichier revient à enlever une carte du catalogue: le livre continue d'exister sur l'étagère.

Le fichier n'apparaît plus dans le répertoire, mais il est toujours là où il avait été enregistré sur le disque. L'ordinateur se limite à considérer cet espace comme disponible, et ne l'utilisera (en effaçant vraiment le fichier) que lorsqu'il sera à court de mémoire – ce qui, avec la capacité des disques actuels, pourrait ne jamais arriver.

Très souvent aussi, des copies de fichiers sont créées quand on les envoie sur un réseau, sur une imprimante, ou quand on les copie sur une disquette ou un système de back-up.

Retrouver des fichiers «effacés» est donc souvent un processus relativement simple. Il existe quelques possibilités pour augmenter la confidentialité du e-mail et des autres documents électroniques. On peut les cryptographier avec des logiciels comme PGP (www.pgp.com). Il est également possible d'«effacer» de façon plus efficace certains fichiers en utilisant des programmes comme Shredder (produit par Infracore) ou Norton Utilities (Symantec) qui nettoient le disque de façon sélective.

Socrate, qui ne connaissait pas les ordinateurs mais avait percé à jour la nature humaine, conseillait de prévenir le mal. Il y a des idées qu'il serait sage de ne pas exprimer par écrit, disait-il: on ne sait jamais qui pourrait les lire.

B.G.